

À compter du 1er janvier 2026
Participants de 65 ans et plus sans protection des soins de la vue

	Prime payée par les participants (y compris la taxe de vente provinciale)	Prime payée par Concordia (y compris la taxe de vente du Québec)
Catégorie de protection	Par mois	Par mois
Résidents du Québec		
Individuelle	95,38 \$	35,28\$
Familiale	178,27\$	65,93\$
Participants qui résident au Canada mais pas au Québec		
Individuelle	87,51\$	32,36\$
Familiale	163,55\$	60,49 \$

À compter du 1er janvier 2026
Participants de 65 ans et plus avec protection des soins de la vue

	Prime payée par les participants (y compris la taxe de vente provinciale)	Prime payée par Concordia (y compris la taxe de vente du Québec)
Catégorie de protection	Par mois	Par mois
Résidents du Québec		
Individuelle	97,39 \$	36,02 \$
Familiale	182,29\$	67,42 \$
Participants qui résident au Canada mais pas au Québec		
Individuelle	89,35\$	33,05 \$
Familiale	167,24\$	61,85 \$